



Saint Claude, le 24 septembre 2018

Le Parc national organise des formations pour les opérateurs touristiques du Grand Cul-de-Sac Marin

Des formations pour les opérateurs, qui profiteront aux visiteurs

Dans le cadre des échanges avec les opérateurs touristiques exerçant dans la baie du Grand Cul-de-Sac Marin (GCSM), ceux-ci ont émis le souhait de bénéficier de formations par les agents du Parc national.

Ces formations avaient pour but d'accroître leurs connaissances sur les milieux ainsi que les bons comportements à adopter afin de préserver l'environnement. Le but pour eux comme pour les agents du PNG : offrir de meilleures prestations aux touristes tout en les rendant plus responsables et donc plus respectueux de l'environnement.

Deux sessions de trois jours pour un programme chargé

En collaboration avec ABC Mer, les prestataires intéressés, qu'ils exercent en cœur de Parc national ou simplement dans le Grand Cul-de-Sac Marin se sont tous vus proposer trois jours de formation.

La formation, qui se déroule toute cette semaine lundi à samedi à la maison de la mangrove de Taonaba, aux Abymes, balayera trois domaines principaux :

- Jour 1 : GÉOLOGIE - BIOLOGIE – ÉCOLOGIE

Comprendre la naissance de notre archipel et ses différentes formations écologiques, découvrir le lien entre biologie et géologie.

Découvrir la faune et la flore des écosystèmes. Comprendre les interactions, les fonctions et les rôles. Identifier les menaces et définir des actions de protection.

- Jour 2 : ESPÈCES ET ESPACES PROTÉGÉS

Focus sur les espèces emblématiques et indicatrices : identification, cycle de vie, menaces et protection.

Découvrir les avis et la vision du GCSM par les résidents et les touristes. Apprendre la formation des espaces protégés et leurs actions : qui fait quoi, quand, où et comment.

- Jour 3 : PROTECTION ET ÉCOTOURISME

Discuter des conséquences de l'utilisation du GCSM. Lire le guide des bons comportements réalisé par le PNG.

Proposer une communication et une organisation des prestations. Organiser une action commune de sauvegarde et/ou de lanceur d'alerte.

Élaborer ensemble les outils indispensables à prévoir pour que chacun puisse diffuser les informations

Contact presse : Maitena JEAN
Tél : +590 5 90 41 55 55 Fax : +590 5 90 41 55 56
maitena.jean@guadeloupe-parcnational.fr

Parc national de la Guadeloupe
Montéran - 97120 Saint-Claude



adaptés à la prestation réalisée.

A la suite de cette formation, pas d'examen, mais peut être de nouvelles demandes d'approfondissements afin de toujours mieux recevoir les visiteurs.

- Session 1 : lundi 24, mardi 25 et mercredi 26 septembre 2018 : 8h / 16h30
- Session 2 : jeudi 27, vendredi 28 et samedi 29 septembre 2018 : 8h / 16h30

